

Nombre de présents : 50  
absent : 1  
excusés : 10 (dont 8 procurations)

### Point 1 : Budget supplémentaire 2015

#### Présents :

Sous la présidence de M. le Président Gilbert MEYER, Mme et MM. les Vice-Présidents MULLER Lucien, BALDUF Jean-Marie, NICOLE Serge, ROGALA Philippe, HEYMANN François, KLINGER Christian, KLOEPFER Jean-Claude, BARDOTTO-GOMEZ Stéphanie, BECHLER Jean-Pierre, WAEHREN Guy, Mlle, Mmes et MM. ARNDT Denis, BERNARD Daniel, BETTINGER Jean-Marc, BEYER André, CLOR Cédric, DEISS Corinne, DIETRICH Elisabeth, DIETSCH Christian, GANTER Claudine, EHRHART Sylvie, FRIEH René, HAUGER Michèle, HEMEDINGER Yves, HILBERT Frédéric, HIRTZ Gérard, HUTSCHKA Catherine, JAEGY Matthieu, KELLER Catherine, KLEIN Pascale, KLINGER-ZIND Claude, KLINKERT Brigitte, LAMBERT Philippe, LENNER Claudine, LIHRMANN Monique, LOUIS Corinne, MEISTERMANN Christian, MIGLIACCIO Patricia, MOSSER Jacky, MULLER Jacques, PELLETIER Manurêva, RODE Francis, SCHAFFHAUSER Dominique, SCHOENENBERGER Catherine, SPINHIRNY Lucette, STOFFEL Marie-Laure, SUTTER Geneviève, UHLRICH-MALLET Odile, WEISS Jean-Jacques, WOLFS-MURRISCH Céline.

#### Excusés :

Mme Sonia UNTEREINER  
M. David BOEGLER

#### Ont donné procuration :

M. Antoine BOHRER, donne procuration à M. Lucien MULLER ;  
M. Guy DAESSLE, donne procuration à M. Yves HEMEDINGER ;  
M. Mathieu THOMANN, donne procuration à M. Jean-Marc BETTINGER ;  
M. Jean-Marc SCHULLER, donne procuration à Mme Catherine KELLER ;  
Mme Victorine VALENTIN, donne procuration à M. Christian MEISTERMANN ;  
M. Philippe LEUZY, donne procuration à Mme Manurêva PELLETIER ;  
M. Laurent WINKELMULLER donne procuration à M. Gérard HIRTZ ;  
M. Tristan DENECHAUD, donne procuration à Mme Brigitte KLINKERT.

#### Absent :

M. Michel DIETRICH

#### Etaient également présents :

Mmes et MM. PINCET Patrick, DGS de Colmar, MUNSCH Joël, Directeur de Cabinet, RIVET Pierre, DGST de la Ville de Colmar, KOENIG Robin, DGAS, CHARTIER Claude, DGAS, CHATAIN François, Directeur Général de la CdE, PIERNOT Emmanuel, Directeur, MM. CARABIN Éric, GLUCKIN Alexis, JOST Franck, SCHICKEL Norbert, Magali RONDEPIERRE, Peggy KILLIAN responsables de service à la CAC, REISS Christophe, DIETRICH Jérôme, PIEKARSKI Katia et DAG Nadine.

**M. le Président a quitté la salle et n'a pris part ni aux discussions, ni au vote.**

Budget Principal

Nombre de voix pour : 58  
contre : 0  
d'abstention : 0

Budget annexe « Eau »	Nombre de voix pour :	58
	contre :	0
	d'abstention :	0
Budget annexe « Assainissement »	Nombre de voix pour :	58
	contre :	0
	d'abstention :	0
Budget annexe « Gestion des Déchets »	Nombre de voix pour :	58
	contre :	0
	d'abstention :	0
Budget annexe « Transports urbains »	Nombre de voix pour :	58
	contre :	0
	d'abstention :	0
Budget annexe « camping »	Nombre de voix pour :	58
	contre :	0
	d'abstention :	0
Budget des zones d'activités	Nombre de voix pour :	58
	contre :	0
	d'abstention :	0
Budget de la ZA « Les Erlen »	Nombre de voix pour :	58
	contre :	0
	d'abstention :	0

**Secrétaire de séance : Mme Manurêva PELLETIER**  
**Transmission à la Préfecture : 28 septembre 2015**

## Point N° 1 : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2015

Rapporteur : Monsieur Jean-Marie BALDUF, Vice-président.

### I. EQUILIBRES GENERAUX

Le budget supplémentaire pour 2015 s'équilibre pour l'ensemble des budgets de la Communauté d'Agglomération de COLMAR (hors zones d'activités) à 44.960.203,91 € pour les dépenses et les recettes. En 2014, ce montant s'établissait à 38.395.090,89 €.

Ces équilibres généraux placent donc ce BS 2015 dans un volume budgétaire plus élevé, volume dû aux reprises d'excédents de clôture sur le budget de la gestion des déchets et sur le budget principal. Les détails de ces crédits figurent dans les différentes explications ci-après.

#### Comparaison des équilibres totaux des BS de 2012 à 2015

<b>Montants des équilibres totaux BS</b>				
<b>Total général des dépenses et recettes</b>				
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Budget Principal	12 847 163,05	16 712 955,24	17 351 458,11	19 647 532,07
Budget Eau	4 172 246,78	3 791 855,13	3 095 116,62	3 608 459,27
Budget Assainissement	2 036 417,22	3 126 448,15	5 698 983,37	5 849 119,41
Budget Gestion des déchets	12 974 993,08	11 281 763,52	9 056 150,58	11 697 195,76
Budget Transports	2 908 499,51	4 330 945,03	3 193 382,21	4 157 897,40
<b>Total général</b>	<b>34 939 319,64</b>	<b>39 243 967,07</b>	<b>38 395 090,89</b>	<b>44 960 203,91</b>

Ce budget supplémentaire pour 2015 reprend :

1) les soldes disponibles laissés par le compte administratif 2014 (excédents, déficits et affectations à la section d'investissement). Ce solde disponible (voir détails par budget dans le graphique ci-après) provient du résultat du CA 2014 de 18,537 M€ (19,703 M€ en 2013) duquel est déduit le besoin de financement des restes à réaliser pour 3,946 M€ (6,884 M€ en 2013), ce qui laisse un excédent disponible libre d'affectation de 14,421 M€ (12,819 M€ en 2013).

Le BP 2015 a déjà effectué une utilisation de ce disponible par une reprise anticipée de 1.669.200 € pour le **BP 2015 de la gestion des déchets**.

Avec 14,421 M€ en 2014 (dernière année du tableau ci-dessus) les excédents disponibles au budget supplémentaire se maintiennent à un niveau élevé. L'explication réside dans le fait qu'une grande partie de ce disponible provient **du budget des déchets ménagers**, ce montant servant au financement en particulier de la réalisation des 3 déchetteries de la CAC.

2) Les restes à réaliser des dépenses et recettes d'investissement s'élèvent pour l'ensemble des budgets à 13,493 M€ **pour les dépenses d'investissements reportées** (contre 19,594 M€ en 2013) et à 9,547 M€ pour les recettes reportées (12,709 M€ en 2013).

<b>Montants des restes à réaliser reportés en 2015</b>		
<b>(hors emprunt revolving de 2.000.000 €)</b>		
<b>Budgets</b>	<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Recettes d'investissement</b>
Budget Principal	5 642 766,95	5 949 904,32
Budget Eau	2 381 511,40	1 431 000,00
Budget Assainissement	2 499 618,70	1 639 000,00
Budget Gestion des déchets	2 784 806,64	477 822,66
Budget Transports	184 371,53	49 290,77
<b>Total général</b>	<b>13 493 075,22</b>	<b>9 547 017,75</b>
Variation % 2013/2014	-31,14%	-21,33%

Parmi les dépenses reportées (13.493.075,22 €) on peut citer :

- ☞ le budget annexe des déchets ménagers qui maintient un report de 0,860 M€ pour la réfection de la déchetterie du LADHOF, 0,265 M€ pour la poursuite de l'installation des conteneurs enterrés et 0,354 M€ pour l'acquisition d'un camion benne.
- ☞ Le budget principal maintient un report de 2,709 M€ pour les opérations d'eaux pluviales, de 1 M€ pour le financement de la Rocade Ouest au Conseil départemental, de 0,185 M€ pour le FDAI, de 0,303 M€ pour le solde du fonds de concours aux Communes de la CAC, de 0,574 M€ pour le fonds de concours pour le TGV Est, de 0,102 M€ pour les aménagements de pistes cyclables et de 0,360 M€ pour les réfections de voiries dans les zones d'activités économiques.
- ☞ les programmes eau et assainissement reportés pour un montant respectif de 2,382 M€ et 2,5 M€.

Parmi les recettes reportées (9,547 M€) on peut signaler :

- ☞ 8,696 M€ (hors revolving) d'emprunts inscrits, non appelés et reportés (voir tableau ci-dessous) ;
- ☞ 0,791 M€ de FCTVA reporté ;
- ☞ 0,277 M€ de subvention du Conseil général pour les pistes cyclables.

**3) Le programme d'emprunts.**

La reprise des excédents disponibles du CA 2014 (voir 1° ci-dessus) va permettre de substituer aux financements par emprunts prévus au BP 2015, des dotations en fonds propres, en fonction de l'ajustement des crédits nouveaux.

Budgets - Recettes	emprunts non réalisés et reportés (hors revolving) (A)	BP 2015 (B)	BS 2015 (C)	Total =(A)+(B)+(C)
Budget Principal	5 626 000,00	2 435 000,00	- 3 198 000,00	4 863 000,00
Budget Eau	1 431 000,00	1 062 500,00	-	2 493 500,00
Budget Assainissement	1 639 000,00	178 000,00	- 1 639 000,00	178 000,00
Budget Gestion des déchets			-	-
Budget Transports			-	-
<b>Total général</b>	<b>8 696 000,00</b>	<b>3 675 500,00</b>	<b>- 4 837 000,00</b>	<b>7 534 500,00</b>

Ainsi, ce présent BS (tableau ci-dessus, colonne BS 2015) remplace des emprunts prévus pour un total de 4,837 M€ de fonds propres (5.051.000 € en 2014) ce qui permet d'arriver à un programme total d'emprunts à appeler de 7,535 M€, soit en nette diminution par rapport à 2014 où il était encore inscrit pour 13,385 M€. Il est à signaler que ce volume d'emprunts serait à contracter si les réalisations correspondantes étaient effectuées en totalité et qu'aucun autofinancement nouveau n'intervienne.

Mais on peut noter que depuis sa création, la CAC a emprunté moins de 3 M€ et uniquement sur les budgets eau et assainissement.

Par ailleurs après avoir remboursé par anticipation un capital d'emprunt de 0,834 M€ au BS 2014, la CAC inscrit à ce présent BS un autre remboursement anticipé d'emprunt pour un montant resté dû de 1.305.334 €. Cet emprunt a été transféré au budget général en contrepartie du transfert de la compétence universitaire.

**4) Les inscriptions nouvelles au BS 2015.**

Montants des dépenses et recettes nouvelles d'investissement 2015		
BS 2015	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Budget Principal	1 075 334,00	- 3 183 200,00
Budget Eau	- 154 448,26	420 000,00
Budget Assainissement	811 300,00	- 1 549 000,00
Budget Gestion des déchets	4 485 194,56	-
Budget Transports	2 382 839,01	-
<b>Total général</b>	<b>8 600 219,31</b>	<b>- 4 312 200,00</b>

Les recettes d'investissement subissent une diminution globale du fait essentiellement de la réduction des emprunts pour - 4.837.000 €. Elles intègrent au budget de l'eau la participation de l'Hôpital Pasteur pour le dévoiement des conduites dans le cadre de l'aménagement du pôle Mère-Enfant pour 420.000 €.

**Les dépenses d'investissement nouvelles** intègrent trois mouvements de provisionnements de crédits, ces mises en réserve servant à autofinancer les investissements qui seront nouvellement inscrits au BP 2016, par une reprise de résultat.

Les 3 provisionnements proposés sont de :

- 4,485 M€ au budget de la gestion des déchets ;
- 0,976 M€ au budget de l'assainissement ;
- 2,382 M€ au budget des transports urbains.

Le total de l'utilisation des mises en réserve est porté à 7,843 M€

A ces crédits s'ajoute le remboursement anticipé d'emprunt (id) de 1,305 M€ que l'on retrouve dans les dépenses d'investissement nouvelles du tableau ci-dessus.

En outre on souligne des ajustements des crédits concernant le programme d'eaux pluviales pour -279.000 € et des acquisitions supplémentaires d'informatique et de mobilier pour les agents instructeurs de droits des sols pour 7.000 € qui sont pris en charge par les communes et intercommunalités bénéficiant de la prestation de service.

**Les inscriptions nouvelles de dépenses de fonctionnement 2015** sont de 710.942,90 € (814.808,44 € en 2014) et des recettes de fonctionnement pour 520.076 € (292.221,18 € en 2014).

<b>Montants des dépenses et recettes nouvelles de fonctionnement 2015</b>		
<b>BS 2015</b>	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>
Budget Principal	648 092,19	378 076,00
Budget Eau	3 650,00	13 000,00
Budget Assainissement	- 68 299,29	-
Budget Gestion des déchets	-	-
Budget Transports	127 500,00	129 000,00
<b>Total général</b>	<b>710 942,90</b>	<b>520 076,00</b>

Parmi les principales dépenses nouvelles de fonctionnement on peut citer :

- 100.000 € de crédit complémentaire pour la dotation de solidarité communautaire (DSC) qui intègre en 2015 l'absence de refacturation des aides aux particuliers pour leurs travaux d'économie d'énergie, ce programme étant étendu à l'ensemble de la CAC ;
- 24.632 € en complément au FPIC du fait de l'augmentation supérieure à celle prévue. La cause : augmentation du potentiel fiscal (PF) de la CAC par rapport au PF national ;
- 47.300 € pour la variation du contingent d'incendie qui a baissé de 1,5 % mais pas de 2,5 % comme demandé ;
- 181.500 € pour le financement du transfert du déficit du budget annexe du camping afin de solder ce budget ;
- divers mouvements complémentaires de masse salariale pour les agents mutualisés, ces mouvements s'équilibrant par des recettes de refacturation, comme également pour les agents instructeurs de droits des sols, cette dépense étant gagée par une

recette de la part des communes et intercommunalités bénéficiant de la prestation de service.

- 21.000 € en complément pour les animations d'été qui ont proposées davantage de stages, cette dépense nouvelle étant gagée par une recette tarifaire identique.
- 10.000 € de prestations complémentaires d'enlèvements de véhicules facturés par le service du Parc Autos de la Ville de COLMAR.
- 127.500 € correspondant au transfert des conducteurs de bus mis à disposition de la STUCE et dont la refacturation à cette dernière figure en recettes.

**L'ensemble de ces dépenses nouvelles est gagé par des recettes nouvelles :**

Ce budget supplémentaire 2015 intègre divers mouvements de recettes complémentaires comme :

- 140.028 € de produits fiscaux complémentaires (voir développement ci-après) ;
- les recettes de refacturation correspondant aux mutualisations de personnel qui équilibrent les dépenses nouvelles dont 103.000 € de refacturation aux 3 EPCI dans le cadre de l'instruction du droit des sols et 129.000 € de refacturation à la STUCE pour la mise à disposition des conducteurs rattachés à la CAC.

**Budget Supplémentaire 2015 consolidé (hors ZA)**

		DEPENSES	RECETTES
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses réelles d'investissement	8 600 219,31 €	- 4 312 200,00 €	Recettes réelles d'investissement
dont remboursement anticipé d'emprunt	1 305 334,00 €	- 4 837 000,00 €	Dont emprunts
Déficit d'investissement reporté (001)	6 815 801,06 €	3 241 836,22 €	Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées	15 493 075,22 €	11 547 017,75 €	Recettes d'investissement reportées
		8 696 000,00 €	Dont emprunts reportés
Dont emprunts revolving reportés	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €	Dont emprunts revolving reportés
		7 871 076,20 €	Affectation du résultat au C 1068
<b>Amortissement (199,3)</b>	<b>389 400,00 €</b>	<b>3 200,00 €</b>	<b>Amortissement</b>
		12 947 565,42 €	Autofinancement complémentaire
<b>Total Investissement</b>	<b>31 298 495,59 €</b>	<b>31 298 495,59 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses réelles de fonctionnement	710 942,90 €	520 076,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
Dépenses de fonctionnement reportées	- €	12 752 232,32 €	Reprise du résultat non affecté (002)
<b>Amortissement</b>	<b>3 200,00 €</b>	<b>389 400,00 €</b>	<b>Amortissement (777)</b>
Autofinancement complémentaire	12 947 565,42 €		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>13 661 708,32 €</b>	<b>13 661 708,32 €</b>	
<b>Total des deux sections</b>	<b>44 960 203,91 €</b>	<b>44 960 203,91 €</b>	

Le tableau consolidé ci-dessus reprend dans le détail, les éléments de l'équilibre du BS 2015. Un résultat non affecté de 12.752.232,32 € (9.238.280,78 € en 2014) en recettes de fonctionnement et des recettes nouvelles de 520.076 € soit un total de 13.272.308,32 € qui, ensemble, permettent d'assurer la couverture des dépenses de fonctionnement (710.942,90 €) et l'autofinancement complémentaire de la section d'investissement à hauteur de 12.947.565,42 € (8.866.032,33 € en 2014) amortissement nouveau inclus.

Il est donc proposé d'affecter cet autofinancement de 12.947.565,42 € :

- à une diminution du recours aux emprunts pour 4.837.000 € ;
- au remboursement anticipé d'un emprunt pour 1.305.334 € ;

- aux dépenses nouvelles d'investissement pour 7.035.231, 42 € sur les 7.524.885,31 € de dépenses d'investissement inscrites hors remboursement anticipé, le solde de celles-ci (0,489 M€) étant financé par les autres ressources d'investissement (dont l'excédent d'investissement reporté).

## II. BUDGET PRINCIPAL

**Le Budget Supplémentaire 2015 s'équilibre à 19.647.532,07 € tous mouvements confondus.**

DEPENSES		RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses réelles d'investissement	1 075 334,00 €	- 3 183 200,00 €	Recettes réelles d'investissement
<i>dont remboursement anticipé d'emprunt</i>	<i>1 305 334,00 €</i>	- 3 198 000,00 €	<i>Dont emprunts</i>
Déficit d'investissement reporté (001)	6 022 804,93 €		Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées	7 642 766,95 €	7 949 904,32 €	Recettes d'investissement reportées
		5 626 000,00 €	<i>Dont emprunts reportés</i>
<i>Dont emprunts revolving reportés</i>	<i>2 000 000,00 €</i>	2 000 000,00 €	<i>Dont emprunts revolving reportés</i>
		5 715 667,56 €	Affectation du résultat au C 1068
<b>Amortissement (199,5)</b>	<b>€</b>	<b>- €</b>	<b>Amortissement (28,5)</b>
<b>Total Investissement</b>	<b>14 740 905,88 €</b>	<b>4 258 534,00 €</b>	Autofinancement complémentaire
		<b>14 740 905,88 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses réelles de fonctionnement	648 092,19 €	378 076,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
<b>Amortissement (6811)</b>	<b>€</b>	<b>4 528 550,19 €</b>	Reprise du résultat 2014 (002)
Autofinancement complémentaire	4 258 534,00 €		<b>Amortissement (111)</b>
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>4 906 626,19 €</b>	<b>4 906 626,19 €</b>	
<b>Total des deux sections</b>	<b>19 647 532,07 €</b>	<b>19 647 532,07 €</b>	

La reprise des opérations pluriannuelles avec les restes à réaliser permet un financement échelonné des grands programmes d'investissements en reprenant 7,643 M€ de restes à réaliser en dépenses d'investissement (10,150 M€ en 2014) auxquels s'ajoute une reprise du déficit de la section d'investissement de l'exercice 2014 pour un montant de 6,023 M€. Ces montants sont financés par une affectation importante du résultat 2014 de 5,716 M€ (compte 1068), et par 7,949 M€ de recettes reportées (dont 5,626 M€ d'emprunts reportés qui ont été diminués de 4.837.000 € à ce présent BS) et 2 M€ d'emprunt revolving.

### Section de fonctionnement

Les dépenses nouvelles proposées en section de fonctionnement soit 0,648 M€ représentent **1,60 %** des dépenses inscrites au BP 2015 (1,43 % en 2014), sachant qu'une grande partie de ces dépenses nouvelles est un complément de masse salariale, lié à l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de 58 communes, et qui est équilibré par des recettes. Les recettes nouvelles de fonctionnement représentent ainsi 0,80 % des recettes inscrites au BP 2015 (0,09 % en 2014).

	BP 2015	BS 2015	% BS/BP
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	40 486 200,00	648 092,19	<b>1,60%</b>
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	47 328 600,00	378 076,00	<b>0,80%</b>

*Les principales dépenses et recettes de fonctionnement supplémentaires nouvellement inscrites ont déjà été citées précédemment.*

**Situation des crédits au regard de la fiscalité et des dotations d'Etat :**

<b>PRODUITS FISCAUX et ETAT</b>	<b>Produits 2014</b>	<b>prévision BP 2015</b>	<b>Produits 2015 réels</b>	<b>variation 2015 en %</b>	<b>variation 2015 en VA</b>
produit TH	9 488 646 €	9 600 000,00	9 677 306 €	1,99%	188 660 €
produit FNB	43 470 €	43 000,00	44 244 €	1,78%	774 €
produit TAFNB	126 463 €	130 000,00	135 583 €	7,21%	9 120 €
produit CFE	11 689 278 €	11 950 900,00	11 979 676 €	2,48%	290 398 €
CVAE	7 958 074 €	7 731 000,00	7 821 685 €	-1,71%	-136 389 €
IFER	741 128 €	750 000,00	747 800 €	0,90%	6 672 €
TASCOM	1 981 339 €	2 000 000,00	2 097 753 €	5,88%	116 414 €
Allocation TH	381 645 €	441 000,00	431 196 €	12,98%	49 551 €
DUCSTP	138 665 €	116 000,00	103 999 €	-25,00%	-34 666 €
RCE + ZRU	9 887 €	8 300,00	5 172 €	-47,69%	-4 715 €
DCRTP et FNGIR	1 231 768 €	1 232 000,00	1 231 768 €	0,00%	0 €
produits fiscaux totaux	33 790 363	34 002 200	34 276 182	1,44%	485 819
DGF dotation d'intercommunalité	3 963 718	3 447 000 €	3 360 310 €	-15,22%	-603 407
DGF dotation de compensation	8 977 958	8 829 000 €	8 782 018 €	-2,18%	-195 940
total ressources	46 732 038 €	46 278 200 €	46 418 510 €	-0,67%	-313 528

- le total des ressources fiscales et de dotations d'Etat baisse du fait de ces dernières de -0,67 % soit -313.528 € ;
- les bases de la TH ont augmenté de plus de 1% physiquement soit + 77.306 € de produit fiscal ;
- le taux de CFE a été augmenté en 2015 de 1% et son produit fiscal est en hausse de 1,99 % soit des bases presque identiques entre 2014 et 2015, si l'on considère qu'elles sont actualisées du coefficient de 0,90 % ;
- la CVAE a été annoncée avec 90.685 € de moins (ce chiffre est difficilement maîtrisable et dépend de l'activité 2013/2014) ;
- la TASCOM (+ 97.753 € ou + 5,88 %) connaît une croissance forte du fait des chiffres d'affaires en hausse des hypermarchés qui en paient les 2/3 ;
- la DGF a diminué du fait de la baisse du CIF, du positionnement du potentiel fiscal désormais plus élevé que le PF moyen national et de la contribution au budget de l'Etat. Cela représente – 603.407 € en 2015 et - 428.683 € en 2014 ;
- la DGF de compensation a également baissé davantage que la prévision annoncée soit -2,18 % représentant -195.940 €.

### III. BUDGET EAU

**Le Budget Supplémentaire 2015 s'équilibre à 3.608.459,27 € tous mouvements confondus.**

#### Budget Supplémentaire pour 2015 - Budget Eau

DEPENSES		RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses réelles d'investissement	- 154 448,26 €	420 000,00 €	Recettes réelles d'investissement
		- €	<i>Dont emprunts</i>
Déficit d'investissement reporté (001)	792 996,13 €		Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées	2 381 511,40 €	1 431 000,00 €	Recettes d'investissement reportées
		1 431 000,00 €	<i>Dont emprunts reportés</i>
		<b>1 159 709,27 €</b>	<b>Affectation du résultat au C 1068</b>
<i>Amortissement (159..)</i>	<i>287 700,00 €</i>	-	<i>€ Amortissement (28...)</i>
		297 050,00 €	Autofinancement complémentaire
<b>Total Investissement</b>	<b>3 307 759,27 €</b>	<b>3 307 759,27 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses réelles de fonctionnement	3 650,00 €	13 000,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
		-	<i>€ Reprise du résultat 2014 (002)</i>
<i>Amortissement (6811)</i>	<i>€</i>	<b>287 700,00 €</b>	<i>Amortissement (777)</i>
Autofinancement complémentaire	297 050,00 €		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>300 700,00 €</b>	<b>300 700,00 €</b>	
<b>Total des deux sections</b>	<b>3 608 459,27 €</b>	<b>3 608 459,27 €</b>	

Ce montant comprend une capitalisation du résultat 2014 pour 1.159.709,27 € (1.252.116,62 € en 2014) permettant la couverture du besoin de financement de l'investissement. Ainsi, l'autofinancement supplémentaire s'élève à 297.050 €.

### IV. BUDGET ASSAINISSEMENT

**Le Budget Annexe de l'Assainissement s'équilibre à 5.849.119,41 € tous mouvements confondus.**

#### Budget Supplémentaire pour 2015 - Budget Assainissement

DEPENSES		RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses réelles d'investissement	811 300,00 €	-1 549 000,00 €	Recettes réelles d'investissement
		- 1 639 000,00 €	<i>Dont emprunts</i>
Déficit d'investissement reporté (001)		<b>503 998,47 €</b>	Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées	2 499 618,70 €	1 639 000,00 €	Recettes d'investissement reportées
		1 639 000,00 €	<i>Dont emprunts reportés</i>
		<b>356 620,23 €</b>	<b>Affectation du résultat au C 1068</b>
<i>Amortissement (159..)</i>	<i>123 100,00 €</i>	-	<i>€ Amortissement (28...)</i>
		2 483 400,00 €	Autofinancement complémentaire
<b>Total Investissement</b>	<b>3 434 018,70 €</b>	<b>3 434 018,70 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses réelles de fonctionnement	- 68 299,29 €	-	<i>€ Recettes réelles de fonctionnement</i>
		<b>2 292 000,71 €</b>	<b>Reprise du résultat 2014 (002)</b>
<i>Amortissement (6811)</i>	<i>€</i>	<b>123 100,00 €</b>	<i>Amortissement (777)</i>
Autofinancement complémentaire	2 483 400,00 €		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>2 415 100,71 €</b>	<b>2 415 100,71 €</b>	
<b>Total des deux sections</b>	<b>5 849 119,41 €</b>	<b>5 849 119,41 €</b>	

L'autofinancement dégagé s'élève à 2.483.400 € qui sont provisionnés grâce à un excédent laissé disponible en 2014 de 2.292.000,71 €. Il permet de limiter les engagements

d'emprunts de – 1.639.000 € et de laisser un programme résiduel d'emprunts de 178.000 € représentant le programme inscrit au BP 2015.

## V. BUDGET GESTION DES DECHETS

*Le Budget supplémentaire de la gestion des déchets reprend les excédents laissés par les exercices précédents, déduction faite des reprises anticipées dans les budgets primitifs, soit 4.485.194,56 € en exploitation (2.400.674,74 € en 2014).*

### Budget Supplémentaire pour 2015 - Budget Gestion des Déchets

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses réelles d'investissement	4 485 194,56 €	- € Recettes réelles d'investissement
Dépenses provisionnées C 2313		- € Dont emprunts
Déficit d'investissement reporté (001)		<b>1 667 904,84 €</b> Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées	2 784 806,64 €	477 822,66 € Recettes d'investissement reportées
		<b>639 079,14 €</b> Affectation du résultat au C 1068
<b>Amortissement (199.3)</b>	<b>- 29 000,00 €</b>	<b>3 200,00 €</b> Amortissement (28...)
		4 452 994,56 € Autofinancement complémentaire
<b>Total Investissement</b>	<b>7 241 001,20 €</b>	<b>7 241 001,20 €</b>
<b> FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses réelles de fonctionnement	- €	- € Recettes réelles de fonctionnement
Dépenses de fonctionnement reportées		<b>4 485 194,56 €</b> Reprise du résultat 2014 (002)
<b>Amortissement (6811)</b>	<b>3 200,00 €</b>	<b>29 000,00 €</b> Amortissement (777)
Autofinancement complémentaire	4 452 994,56 €	
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>4 456 194,56 €</b>	<b>4 456 194,56 €</b>
<b>Total des deux sections</b>	<b>11 697 195,76 €</b>	<b>11 697 195,76 €</b>

*La totalité de ce disponible a été affectée en réserve à la réfection des déchetteries pour 4,485 M€. Ce budget s'équilibre globalement à 11.697.195,76 € et le financement des équipements en matière de gestion des déchets ne comprend aucun emprunt.*

En recettes d'exploitation, la prévision de TEOM au BP 2015 est de 9,115 M€. Le produit actualisé à ce jour est de 9,192 M€ soit 77.000 € supplémentaires.

## VI. BUDGET TRANSPORTS URBAINS

*Le Budget Annexe des Transports Urbains s'équilibre à 4.157.897,40 €. Il reprend un résultat disponible de 1.446.486,86 € qui, déduction faite des dépenses et recettes nouvelles, permet de dégager un autofinancement de 1,456 M€.*

### Budget Supplémentaire pour 2015 - Budget Transports Urbains

DEPENSES		RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses réelles d'investissement	2 382 839,01 €	- €	Recettes réelles d'investissement
Dépenses provisionnées C 2182		- €	<i>Dont emprunts</i>
Déficit d'investissement reporté (001)		1 069 932,91 €	Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées	184 371,53 €	49 290,77 €	Recettes d'investissement reportées
		- €	<i>Dont emprunts reportés</i>
		- €	Affectation du résultat au C 1068
<b>Amortissement (139,*)</b>	<b>7 600,00 €</b>	- €	<b>Amortissement (28...)</b>
		1 455 586,86 €	Autofinancement complémentaire
<b>Total Investissement</b>	<b>2 574 810,54 €</b>	<b>2 574 810,54 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses réelles de fonctionnement	127 500,00 €	129 000,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
		1 446 486,86 €	Reprise du résultat 2014 (002)
<b>Amortissement (6811)</b>	<b>- €</b>	7 600,00 €	<b>Amortissement (777)</b>
Autofinancement complémentaire	1 455 586,86 €		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>1 583 086,86 €</b>	<b>1 583 086,86 €</b>	
<b>Total des deux sections</b>	<b>4 157 897,40 €</b>	<b>4 157 897,40 €</b>	

Les dépenses d'exploitation nouvelles sont constituées du coût supplémentaire lié au transfert des agents de la STUCE à la CAC (cf. délibération n° 35 du 25/06/2015) et remboursé intégralement par cette dernière. Une dotation a été portée en réserve pour 2,383 M€.

## VII. BUDGET ZA DES ERLLEN

### Budget Supplémentaire pour 2015 - Budget des Erlen

DEPENSES		RECETTES	
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses réelles d'investissement	- €	- €	Recettes réelles d'investissement
Opérations d'ordre (stocks)	1 200 000,00 €	1 219 177,71 €	Opérations d'ordre (stocks)
Déficit d'investissement reporté (001)	756 723,77 €		Excédent d'investissement reporté (001)
Dépenses d'investissement reportées		756 723,77 €	Recettes d'investissement reportées
			Avance remboursable (168741)
<b>Amortissement (139,*)</b>	<b>- €</b>	- €	<b>Amortissement</b>
		- 19 177,71 €	Autofinancement complémentaire
<b>Total Investissement</b>	<b>1 956 723,77 €</b>	<b>1 956 723,77 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses réelles de fonctionnement	- €	- €	Recettes réelles de fonctionnement
Opérations d'ordre (stocks)	1 219 177,71 €	1 200 000,00 €	Opérations d'ordre (stocks)
<b>Amortissement</b>	<b>- €</b>	- €	<b>Amortissement (777)</b>
Autofinancement complémentaire	- 19 177,71 €		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>1 200 000,00 €</b>	<b>1 200 000,00 €</b>	
<b>Total des deux sections</b>	<b>3 156 723,77 €</b>	<b>3 156 723,77 €</b>	

*Le mouvement d'ordre pour les écritures de stocks de terrains maintient encore ceux-ci pour une valeur de 1,200 M€.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800726-20151001-DCC0124092015-DE

Accusé certifié exécutoire

**VIII. BUDGET GLOBAL DES ZA**

Réception par le préfet : 01/10/2015

Publication : 01/10/2015

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
Dépenses réelles d'investissement	- €	- €	Recettes réelles d'investissement
Opérations d'ordre (stocks)	1 600 000,00 €	427 305,31 €	Opérations d'ordre (stocks)
Déficit d'investissement reporté (001)	460 395,81 €		Excédent d'investissement reporté
Dépenses d'investissement reportées			Recettes d'investissement reportées
		460 395,81 €	Avance remboursable (168741)
<i>Amortissement (139..)</i>	- €	- €	<i>Amortissement</i>
		1 172 694,69 €	Autofinancement complémentaire
<b>Total Investissement</b>	<b>2 060 395,81 €</b>	<b>2 060 395,81 €</b>	0,00 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Dépenses réelles de fonctionnement	86 000,00 €	86 000,00 €	Recettes réelles de fonctionnement
Opérations d'ordre (stocks)	427 305,31 €	1 600 000,00 €	Opérations d'ordre (stocks)
<i>Amortissement</i>	- €	- €	<i>Amortissement (777)</i>
Autofinancement complémentaire	1 172 694,69 €		
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>1 686 000,00 €</b>	<b>1 686 000,00 €</b>	0,00 €
<b>Total des deux sections</b>	<b>3 746 395,81 €</b>	<b>3 746 395,81 €</b>	

*Le mouvement d'ordre pour les écritures de stocks de terrains comptabilise ceux-ci pour une valeur actuelle de 1,600 M€.*

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Vu le rapport qui précède,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

D'approuver le budget supplémentaire du budget principal et des budgets annexes pour l'exercice 2015 aux équilibres suivants :

Montants des équilibres généraux		
BS 2015	Total général des dépenses	Total général des recettes
Budget principal	19 647 532,07	19 647 532,07
Budget de l'eau	3 608 459,27	3 608 459,27
Budget de l'assainissement	5 849 119,41	5 849 119,41
Budget des déchets ménagers	11 697 195,76	11 697 195,76
Budget des transports	4 157 897,40	4 157 897,40
<b>Total général</b>	<b>44 960 203,91</b>	<b>44 960 203,91</b>
Budget des Erlen	3 156 723,77	3 156 723,77
Budget des Zones d'activités	3 660 395,81	3 660 395,81
<b>Total général des ZAE</b>	<b>6 817 119,58</b>	<b>6 817 119,58</b>

Le caractère exécutoire du présent acte est certifié.  
Pour ampliation conforme  
Colmar, le 1 OCT. 2015

Le Président

**ADOPTÉ**

Directeur Général des Services